MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

CONVOCATION

Assemblée municipale ordinaire
jeudi 3 décembre 2026 à 20h00
salle communale de Sonvilier / La Ruette 24

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2027
2. Discuter et approuver Le Règlement du cimetière
3. Abroger le Règlement et tarif d'organisation du service des inhumations du 05.06.2003
4. Discuter et accepter un crédit supplémentaire de CHF 100'000.- pour la réfection de la place de sport de la halle de gymnastique
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 185'000.- pour la réfection des escaliers reliant la place du collège à l'église
6. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 590'000.- pour la réfection du Chemin de la Guerite et Derrière l'Eglise
7. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 145'000.—pour la réalisation d'un avant-projet pour la construction d'un bâtiment administratif et une crèche
8. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 60'000.—pour le remplacement de la chaudière du collège de Mt-Soleil – Les Pruats
9. Discuter et décider de la réinstallation de la fresque « Soy » à la salle communale
10. Arrêté de compte pour réfection de la route de la Ruette (tronçon salle communale – parcelle 65)
11. Informations du Conseil municipal
12. Divers

Le règlement mentionné au point 2 de l'ordre du jour est déposé publiquement et peut être consulté à l'administration municipale durant les heures d'ouverture, 30 jours avant l'assemblée communale.

Conformément à l'art. 69 al. 1 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement dès le 11 décembre 2026. En vertu de l'art. 69 al. 2, durant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit et adressée au Conseil municipal.

Sonvilier, le 30 octobre 2026 Le Conseil municipal